

Ce document présente les principales activités réalisées **de janvier à juin 2021**, par le HCR et son partenaire Croix Rouge du Tchad (CRT), en collaboration avec la Commission Nationale d'Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR), dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Protection, sensibilisation et suivi des personnes en situation de mouvement mixte au Tchad ». Au cours de cette période, les relais de la CRT ont collecté les données de **6.628 personnes** en mouvements mixtes pendant qu'elles se déplaçaient dans les principaux points d'entrée et de sortie du territoire national ; **depuis mai 2018, 53.449 personnes ont été interrogées, voir la page 2 de ce dashboard**. L'analyse des données collectées au 1^{er} semestre de 2021 montre que les Tchadiens constituent toujours la majorité et représentent 55%, suivis des Centrafricains (11%), Soudanais (11%), Nigériens (7%), Camerounais (7%), Nigériens (5%), Maliens (2%) et d'autres nationalités (2%). Parmi eux, 47% souhaitent aller vers la Libye, 18% vers l'Europe ; 65% se déplace pour des raisons économiques, 20% pour fuir des conflits ou pour des raisons politiques. Les réfugiés, les demandeurs d'asile et ceux ayant l'intention de demander l'asile totalisent 11%, dont 3% des réfugiés. Les femmes et les enfants parmi eux représentent 16% et 0,64%.

Dans le cadre du volet sensibilisation du Projet, plusieurs **activités** ont été réalisées par la CRT/MIM en vue de prévenir et d'informer les personnes sur les risques liés aux mouvements irréguliers mixtes. C'est ainsi que dans la Zone de l'Est, l'équipe de la CRT a organisé plusieurs activités de sensibilisation dans les espaces publics (établissements scolaires, marchés hebdomadaires, camps des réfugiés, gares routières, etc.), qui ont touché au total 8.373 personnes. Dans la Zone de N'Djamena, la CRT a aussi mené des séances de sensibilisation, qui ont touché 453 personnes. Dans la Zone du Sud, les activités de sensibilisation, au profit des nouveaux réfugiés centrafricains et des communautés hôtes, étaient principalement axées sur les campagnes de sensibilisation contre la COVID-19, le respect des mesures d'hygiène, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et la prévention des risques d'apatridie. Au total, 2.188 personnes parmi les réfugiés, demandeurs d'asile et les autochtones ont été sensibilisées à cet effet. Dans la Zone du Nord, 122 élèves du lycée de Faya ont également été sensibilisés sur les dangers de la migration irrégulière.

En outre, la diffusion, via les agences de transport, du film sur les conséquences des mouvements irréguliers mixtes, a permis de sensibiliser de janvier à mai 2021 environ 36.000 voyageurs sur les axes routiers N'Djamena-Abéché et N'Djamena-Sud, à raison de 48 passagers/bus X 5 bus X 30 jours. Par ailleurs, deux émissions radios interactives ont été diffusées en mars 2021 sur les antennes des radios FM AL-NADJAH d'Ati et FM Voix du Ouaddaï, qui couvrent environ 100 000 habitants, en vue d'assurer la visibilité et la couverture médiatique des activités du Projet Mouvement Mixte.



6 628 Individus interrogés



6 592 Adultes (99%)

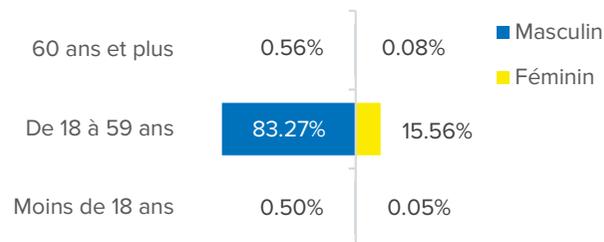


36 Mineurs (0,5%)

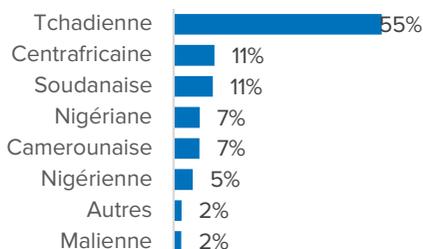


42 Personnes âgées (0,6%)

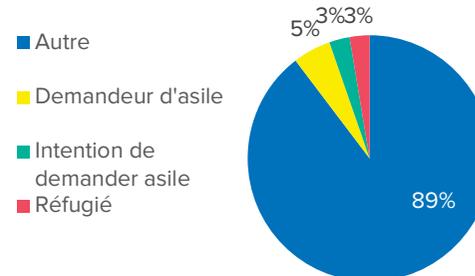
Répartition par sexe et par tranche d'âge



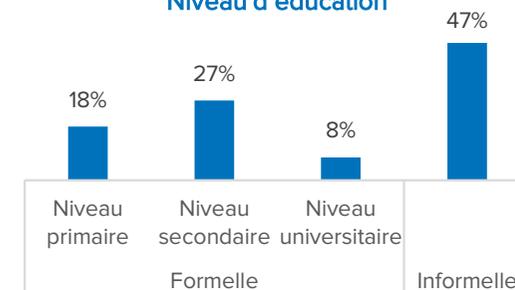
Nationalité des personnes interrogées



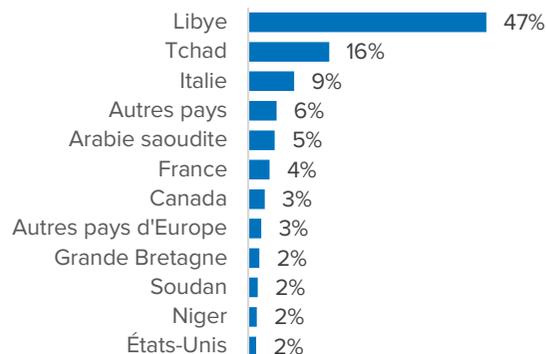
Statut des personnes interrogées*



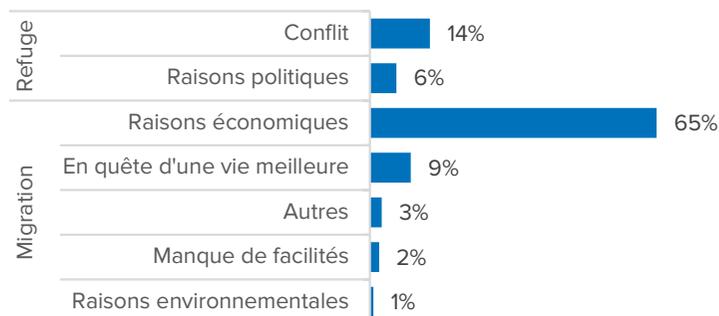
Niveau d'éducation



Destination déclarée par les personnes interrogées

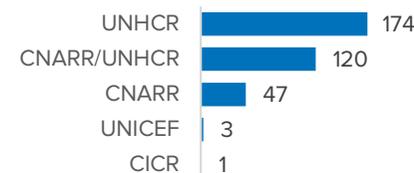


Raisons de déplacement déclarées par les personnes interrogées



Référencement

Les personnes identifiées comme ayant des besoins de protection, sont référées vers les structures étatiques ou vers les acteurs humanitaires pour une réponse. Cependant, la fourniture de l'assistance reste un défi majeur en raison des questions d'ordre logistique.



*Autre statut : majoritairement des Tchadiens (59%) et autres nationalités qui n'ont ni le statut de réfugié, ni celui de demandeur d'asile et qui n'ont aucune intention de demander l'asile

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Protection, sensibilisation et suivi des personnes en situation de mouvement mixte au Tchad », les relais de la Croix Rouge du Tchad (CRT), partenaire du HCR, **de mai 2018 à juin 2021** ont collecté les données de **53.449 personnes** en mouvements mixtes pendant qu'elles se déplaçaient dans les 100 principaux points d'entrée et de sortie du territoire national. L'analyse des données collectées montre que les Tchadiens constituent la majorité et représentent 53%, suivis des Centrafricains (13%), Soudanais (11%), Nigériens (7%), Camerounais (7%), Nigériens (5%), Maliens (1%), Burkinabé (1%), Congolais de la RDC (1%) et d'autres nationalités (2%). Parmi eux 45% souhaitent aller vers la Libye, 15% vers l'Europe ; 63% se déplace pour des raisons économiques, 20% pour fuir des conflits ou pour des raisons politiques. Les réfugiés, les demandeurs d'asile et ceux ayant l'intention de demander l'asile totalisent 14% dont 3% des réfugiés. Les femmes et les enfants parmi eux représentent 16% et 1,2%.



53 449 Individus interrogés



52 820 Adultes (99%)

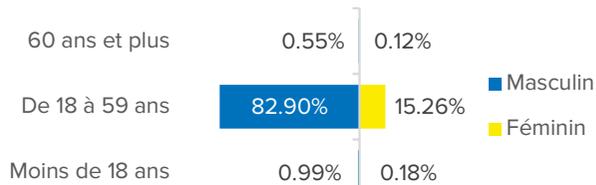


629 Mineurs (1,2%)

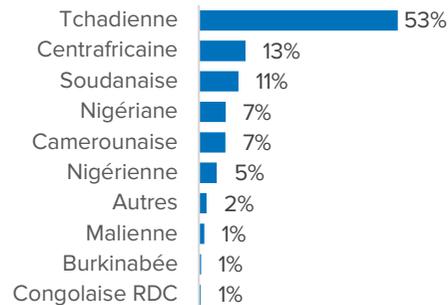


354 Personnes âgées (0,7%)

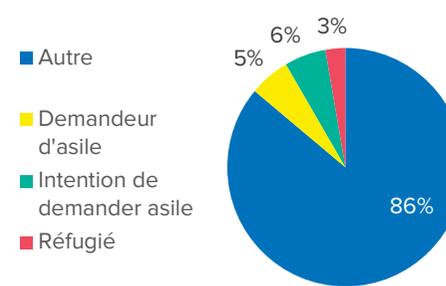
Répartition par sexe et par tranche d'âge



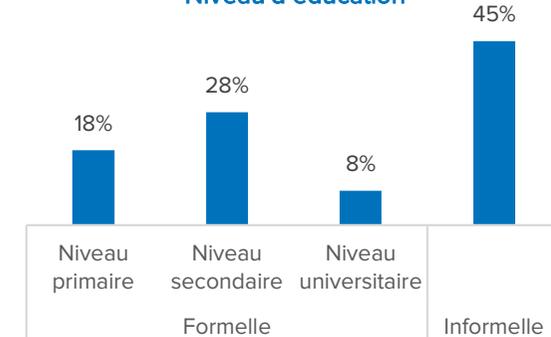
Nationalité des personnes interrogées



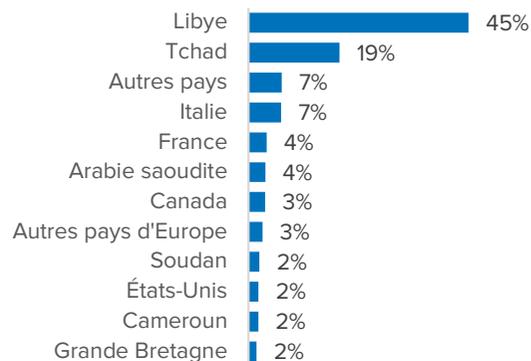
Statut des personnes interrogées*



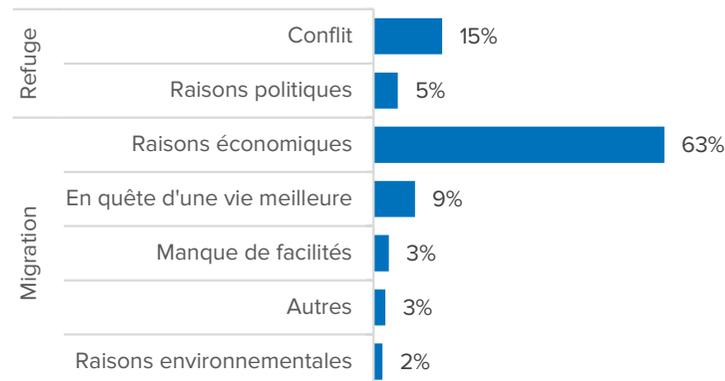
Niveau d'éducation



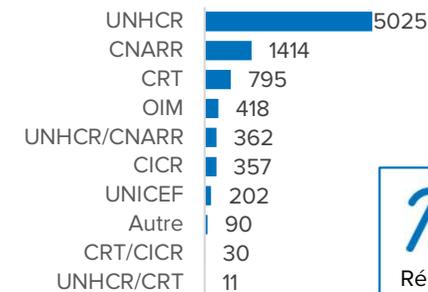
Destination déclarée par les personnes interrogées



Raisons de déplacement déclarées par les personnes interrogées



Référencement



Les personnes identifiées comme ayant des besoins de protection, sont référées vers les structures étatiques ou vers les acteurs humanitaires pour une réponse. Cependant, la fourniture de l'assistance reste un défi majeur en raison des questions d'ordre logistique.



Réadmission

40

Réadmission de réfugiés enregistrés au Tchad puis partis vers le Niger et la Tunisie dans un mouvement secondaire

*Autre statut : majoritairement des Tchadiens (60%) et autres nationalités qui n'ont ni le statut de réfugié, ni celui de demandeur d'asile et qui n'ont aucune intention de demander l'asile